

pour implorer clémence, mais il a ajouté qu'il fallait un exemple, afin que les journalistes sachent que la liberté n'est pas la licence. En conséquence Son Honneur a condamné M. Charlier à trois mois de prison, comme aussi à fournir, à l'expiration de la peine, un cautionnement personnel de garder la paix et d'avoir une bonne conduite à l'avenir.

“ Nous regrettons, écrit la *Semaine Religieuse* de Montréal, de n'avoir pu mettre sous les yeux de nos lecteurs qu'un résumé de cette sentence, qui venge enfin les catholiques de tant de tristesse et d'ennui.”

Le 9 mars, on a célébré avec éclat, à St-Hyacinthe, le onzième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Decelles. L'état de santé du distingué Prélat ne lui a pas permis de trop se prodiguer, en cette occasion, à ses prêtres et à ses fidèles. Mais les vœux et les prières qu'on a offert pour lui ont dû contribuer au regain de force et de vie que tous sont si heureux de constater chez le vénéré malade.

Puisse le soleil d'Avril et celui de Mai, si beaux au Canada, améliorer encore la santé de Mgr Decelles. Nos lecteurs seront heureux, nous en sommes certain, d'unir leurs vœux et leurs prières à ceux et à celles des diocésains de St-Hyacinthe.

M. le curé Ch. LaRocque, de St-Louis de France, maintenant Visiteur des écoles catholiques de Montréal, a donné sa démission comme membre de la commission scolaire de la grande ville. Le nouveau Visiteur, en offrant sa résignation à ses collègues de la commission, a prononcé un substantiel discours, dont il convient d'enregistrer pour l'avenir plus d'un passage significatif :

“ Que ferai-je, comme Visiteur de nos écoles catholiques, a-t-il dit entre autres choses? Sans doute, la commission dont je ne suis plus membre me fera connaître sa volonté, et d'avance je me rends dans toute la mesure de mes forces et du possible à ses désirs. Cependant vous me permettez bien de vous dire de quelle manière je comprends la mission qui m'est confiée.

“ L'enfant a besoin pour s'appliquer à l'étude d'être constamment aiguillonné et tenu en éveil par des moyens appropriés à son âge. Lui prêcher qu'il lui faut étudier, afin que plus tard il